



PROVIDENCE-INFOS

Liaison Parents-Ecole
2011-2012 N°4
Décembre 2011

Chers Parents,

Dans ce bulletin de liaison, vous trouverez les informations concernant :

- l'organisation de fin de trimestre
- les horaires d'examens
- la mini-entreprise et le magasin Jm Oxfam

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous assurons de notre dévouement.

L. Vanvilthoven,
Directeur du DOA

J. Calomne et P. Cabeke,
Directeur et Directeur-Adjoint 2^e & 3^e degrés

Session de bilans

En annexe, vous trouverez l'horaire de la session de Noël pour la classe de votre enfant. Pour cette session :

Au 1^{er} degré :

- les élèves du 1^{er} degré (1C – 1S – 1SD - 2C – 2S) n'ont pas congé l'après-midi en raison des impératifs légaux mais les cours sont cependant suspendus à partir de 14h35 afin de permettre l'étude des bilans du lendemain. Les remédiations auront lieu jusqu'au 8 décembre inclus. Les lundi 12 et mardi 13 décembre, les élèves apporteront un des cours évalués le lendemain afin qu'ils puissent l'étudier durant l'heure de l'après-midi.
- Toujours au 1^{er} degré, les élèves seront libérés partir du lundi 19 afin de permettre la tenue des conseils de classe en journée et début de soirée. Le 16 décembre, tous les élèves seront libérés à 14h35.

Aux 2^e et 3^e degrés :

Dans les grilles horaires d'examens , aux 2^e et 3^e degrés, vous observerez qu'il y a des moments où votre enfant est en congé d'étude. Durant ce congé, il peut rentrer travailler à la maison. Cependant, une étude est prévue à l'Institut. Afin que nous puissions organiser l'école, n'oubliez pas de compléter avec précision le talon-réponse en annexe. Le jeudi 8 décembre les cours s'achèvent à 14h35 pour les élèves dont la session d'examens débute le lendemain.

Au 2^e degré :

- si les élèves ont un seul examen, ils peuvent rentrer étudier au moment indiqué dans l'horaire en annexe.
- si les élèves ont deux examens, ils restent en classe jusqu'à la fin du 1^{er} examen et, au cours du 2^e examen, ils peuvent quitter au plus tôt une demi-heure avant la fin prévue à l'horaire et pour autant qu'ils aient terminé leur épreuve.

- Les élèves sont invités à se munir d'un livre de lecture ou d'un magazine "culturel" afin d'attendre calmement la fin de l'examen après avoir remis leur copie.

Au 3^e degré :

Les élèves sont autorisés à quitter la salle d'examen dès qu'ils ont terminé. S'ils ont un deuxième examen, ils ne peuvent pas déambuler dans les couloirs, ne peuvent pas quitter l'Institut mais doivent se rendre soit aux foyers soit à la salle de fêtes.

Pour tous :

Il est rappelé que durant un examen les élèves ne peuvent avoir que le matériel autorisé par le professeur (donc pas de GSM, d'ordinateur de poche,... qui seront assimilés à des moyens frauduleux). C'est également l'occasion de rappeler que toute (tentative de) fraude peut entraîner l'annulation de la copie en tout ou en partie selon l'appréciation du professeur et que toute absence, même d'un seul jour, doit être justifiée par un certificat médical. Il en va de même pour les examens « hors session » tels que les compréhensions à l'audition ou les oraux... A défaut de certificat, l'élève sera en absence injustifiée à l'examen.

Durant les jours de conseils de classe, à partir du 19 décembre, les élèves sont autorisés à demeurer à domicile. Cependant une surveillance est possible à l'école. Si des parents souhaitent que leur enfant soit à l'Institut durant ces journées, ils sont invités à en avertir la Direction par courrier afin que la prise en charge puisse être assurée correctement.

Bulletins

Les élèves ont reçu le bulletin le 1^{er} décembre. Les parents veilleront à le signer et l'élève à le remettre à son titulaire le mardi 6 décembre au plus tard.

La remise des bulletins de Noël aura lieu le jeudi 22 décembre entre 18h00 et 21h00 et le vendredi 23 de 8h30 à 10h00 selon un horaire de rendez-vous pris avec le Titulaire par l'intermédiaire de l'élève. Nous rappelons

que, conformément au règlement des études, le bulletin est remis uniquement aux parents (idéalement accompagnés de leur enfant).

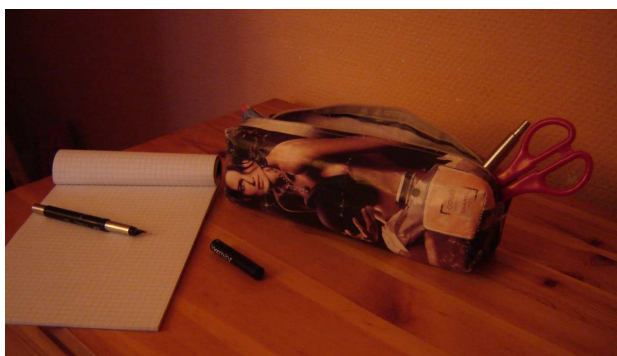


Le jeudi 22 décembre, durant la remise des bulletins, les élèves du JM Oxfam de la Providence tiendront un marché de Noël équitable. Pensez à prendre un peu d'argent liquide avec vous afin de (vous) faire plaisir. Merci.

La Mini Entreprise à la Providence de Wavre, c'est reparti !

Depuis ce début d'année, les jeunes économistes de 6^{ème} générale de l'Institut de la Providence participent au projet Mini Entreprise dans le cadre de leur TPE. Une occasion en or pour remettre à jour toutes les connaissances théoriques acquises en cours de sciences économiques et surtout pour les mettre en pratique.

Aujourd'hui, c'est « New's Accessories » qui voit le jour ! Une entreprise produisant du neuf à partir du vieux! Ils recyclent tissus, vieux journaux et magazines pour en faire des accessoires pratiques et fashion: des trousse de toilette et des plumiers ! Les avantages ? Ce ne sont pas ceux de tout le monde, chaque pièce étant unique, il y en a de tous les styles et pour tous les goûts. Ils se vendent à des prix raisonnables et en plus, vous faites un geste pour votre belle planète en les achetant ! Nous serons présents lors de la remise des bulletins le jeudi 22 décembre afin de vous proposer nos réalisations.



N° d'ordre

Talon à remettre au titulaire avant le **mardi 6 décembre 2011**

Les soussignés, parents de, élève en ont pris connaissance du Providence Info n° 5 de Décembre 2011 concernant l'organisation de la fin de trimestre et en particulier :

- l'horaire des bilans
- la rencontre des parents

Pour la session de bilans, il est décidé que l'élève

- peut - ne peut pas ¹ rentrer étudier à la maison
- dans le cas où il doit étudier à l'Institut, il peut le quitter
 - jeudi 8/12 à h (maximum 17h00)
 - vendredi 9/12 à h (maximum 17h00)
 - lundi 12/12 à h (maximum 17h00)
 - mardi 13/12 à h (maximum 17h00)
 - mercredi 14/12 à h (maximum 16h00)
 - jeudi 15/12 à h (maximum 17h00)

Date

Signature

¹ Biffer la mention inutile